



COMMUNE
D'ÉVOLÈNE

GÉOGRAPHIE

En plein coeur du Valais, la commune d'Évolène, avec ses 20'983 hectares, fait partie des plus grandes communes de Suisse en superficie. Elle en est effectivement la 12ème de Suisse, la 4ème du Valais après Bagnes, Anniviers et Zermatt.



Une fois franchi le tunnel, symbole d'entrée dans la commune, au pied de la chapelle Notre-Dame de la Garde, à qui les Evolénards confient la protection de leurs familles et de leurs biens, la vallée s'évase, laissant place petit à petit à un large plateau.

Habitations et prairies occupent le premier plan, avec, au fond, des montagnes et des glaciers dominés par la majestueuse Dent-Blanche, qui culmine à 4357m, et par le massif des Dents de Veisivi. Le bas de la commune est constitué des villages d'Évolène (1374 mètres d'altitude), de Lannaz (1407m), de La Tour (1402m) et des Haudères (1450m).

Puis, sur la rive droite, en contrebas des cols de Torrent, du Tsaté et de Bréona, se situent les villages appelés familièrement « les Rocs », c'est-à-dire Villaz (1742m), la Sage (1667m), et la Forclaz (1727m). La

route mène ensuite jusqu'au fond du vallon, à Ferpècle (1882m). S'y trouvent aujourd'hui deux remarquables zones alluviales, témoins directs du recul des glaciers et point de départ de l'ascension vers la Dent-Blanche.

Au départ des Haudères, direction rive gauche, la route remonte la vallée jusqu'à Arolla (2000m) en passant par la Gouille (1834m). Le village d'Arolla, centre alpin regroupant naturellement toutes les activités de haute montagne, est entouré de glaciers et de sommets, notamment l'Aiguille de la Tza, le Mont-Collon et le Pigne, pour ne citer que les plus fameux.

Dans la commune, des zones mayens fleurissent également de toutes parts, le long des versants, témoins de l'activité agricole d'antan et d'aujourd'hui encore. Les mayens ont toutefois développés au fil du temps une orientation plus touristique, ces derniers constituant des oasis de bien-être au cœur de la nature, où l'homme peut savourer la tranquillité et se rappeler de ses origines. Naturellement, les zones bâties n'occupent qu'une petite partie du territoire, lequel est essentiellement constitué de zones incultes (rochers, glaciers), de pâturages et cultures ainsi que de forêts. Cette majeure partie du territoire, difficilement productive pour l'homme, constitue cependant un biotope idéal pour la faune et la flore, ainsi que pour le tourisme. Ainsi, un vaste réseau de chemins pédestres (plus de 250 km balisés) permet de visiter les différents recoins du territoire communal.

La commune d'Evolène est limitée géographiquement :

- Au sud, par l'Italie et la Commune de Bagnes
- À l'ouest, par la Commune d'Hérémece
- Au nord, par la Commune de St-Martin
- À l'est, par les Communes d'Anniviers et de Zermatt.